



67, rue championnet, 75018 Paris

Tel : 09 81 27 87 19

Mail : aeclignancourt@gmail.com

Agrément : E.19.075.0012.0

PARCOURS DE FORMATION CATÉGORIE B

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

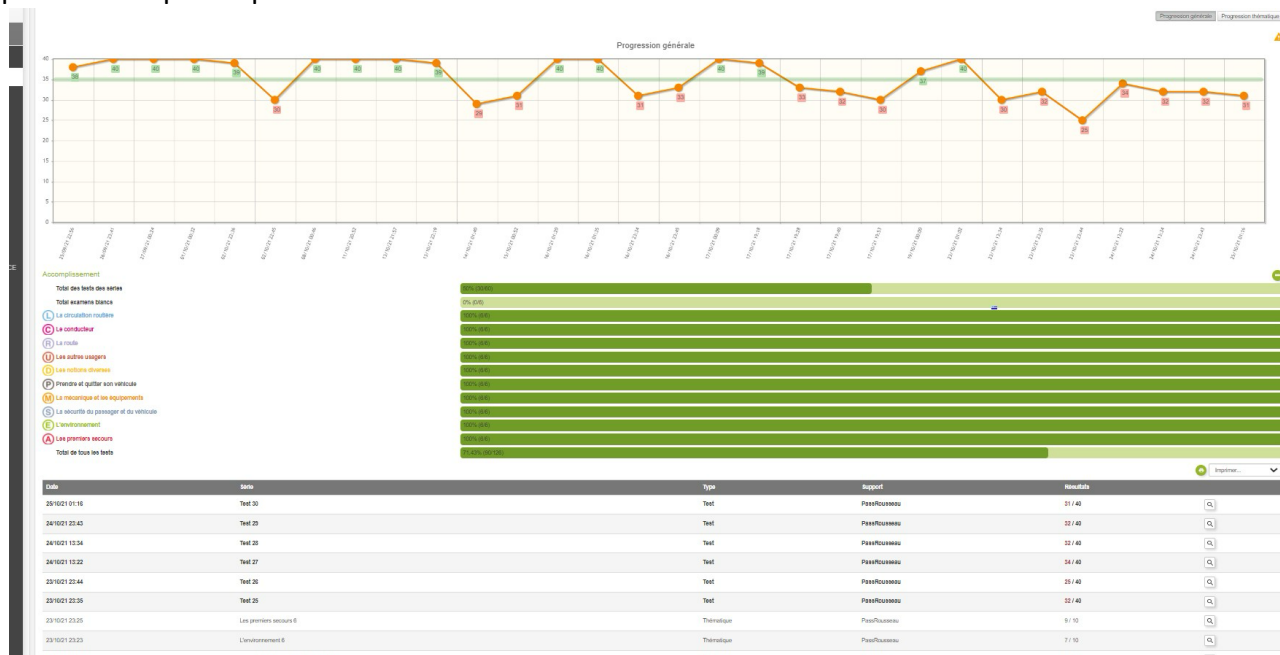
Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (sur rendez-vous 3 candidats sur une même séance) les thématiques sont abordés en fonction des difficultés de l'élève.

Via Internet (option d'achat d'accès) l'auto-école a la possibilité de voir les résultats du candidat par thématique ou par test.





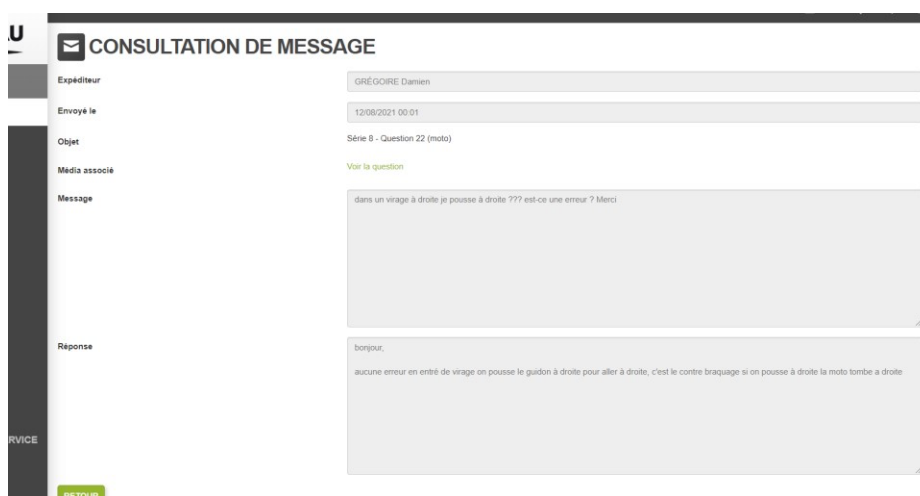
67, rue championnet, 75018 Paris

Tel : 09 81 27 87 19

Mail : aeclignancourt@gmail.com

Agrément : E.19.075.0012.0

Une messagerie y est présente et permet au candidat de poser une ou plusieurs questions auxquels un enseignant y répondra toujours par messagerie



La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité (sur rendez-vous et par séance de 3 candidats maximum)

Parcours pratique

Les leçons sont programmées sur 60 min en début de formation et 120 min durant le reste de la formation. Elles se décomposent de la façon suivante : 5 minutes d'installation au poste de conduite

le vendredi de 7 h à 20 h, et le samedi de 7 h à 16 h.

le vendredi de 7h à 20h, et le samedi de 7h à 14h.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

De l'écoute pédagogique vous sera proposé en fin de formation plus précisément avant le passage à l'examen, chaque candidat conduit 60 min

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

COMPLÉMENT AU DOCUMENT 3.1

Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

Formation théorique

La formation théorique au code de la route est organisée en présentiel et à distance.

En présentiel : des cours collectifs théoriques sont dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière dans les locaux de l'auto-école. Un planning des cours théoriques est affiché au bureau. Il indique les jours, les horaires et les thèmes abordés parmi les 10 thèmes du code de la route. Les élèves peuvent consulter ce planning afin de choisir les séances auxquelles ils souhaitent participer et de s'inscrire.

À distance : les élèves peuvent également suivre leur formation théorique en distanciel grâce au site Codes Rousseau. Cette solution leur permet de s'entraîner au code de la route à leur rythme, de réaliser des séries de tests et de suivre leur progression.

Formation pratique

La formation pratique à la conduite est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, en fonction de la progression et des besoins de chaque élève.

Les leçons de conduite sont organisées selon les horaires suivants :

- **Du lundi au vendredi** : de 7 h à 20 h.
- **Le samedi** : de 7 h à 16 h.

Les séances sont programmées en fonction des disponibilités de l'élève, de l'enseignant et du planning de l'auto-école. Elles permettent à l'élève de progresser dans l'apprentissage de la conduite et de développer les compétences nécessaires à l'obtention du permis de conduire.